

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Le député Justin Ndoundangoye dans l'œil du cyclone

L'ASSEMBLÉE nationale va-t-elle prononcer la levée de l'immunité parlementaire du député du 2^e arrondissement de la commune de Franceville, Justin Ndoundangoye ? Pour l'heure, la première chambre du Parlement examine la question.

Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon

L'OPÉRATION anti corruption, dénommée "Scorpion" est loin de connaître son épilogue. Après la dernière vague d'interpellations suivies des incarcérations de Brice Laccruche Alihanga (ancien ministre en charge du Suivi de la Stratégie de l'investissement humain et des Objectifs de développement durable), Noël Mboumba (ex ministre des Mines, du Pétrole, du Gaz et des Hydrocarbures) et leur collègue, Emmanuel Norbert Tony Ondo Mba (à la tête du ministère de l'Énergie et des Ressources hydrauliques dans le gouvernement Nkoghe Bekale IV), Justin Ndoundangoye, par ailleurs ancien ministre des transports et taxé d'être proche de Brice Laccruche Alihanga, est pour ainsi dire dans la ligne de mire du "Scorpion". Tous comme les personnalités citées plus haut, Justin Ndoundangoye est soupçonné d'appartenir à un vaste réseau de prédation économique. En atteste la réunion du Bureau de l'Assemblée nationale, tenue hier. Laquelle réunion a comporté un seul point à l'ordre du jour : l'examen de la demande la levée de l'immunité parlementaire de l'honorable Justin Ndoundangoye. Une réunion tenue après la saisine du ministre de la Justice, garde des Sceaux, Erlyne Antonella Ndembet épouse Damas. Une procédure généralement très longue si l'on se réfère au constat empirique sous nos cieux. Le cas de l'ancien sénateur de la commune de Tchibanga, Joseph Mouckala Koumba, élu sous la bannière du Parti gabonais du centre indépendant (PGCI) faisant école. À l'époque une commission ad hoc avait été mise en place pour se prononcer sur la levée de l'immunité parlementaire dudit sénateur, cité dans une

Une procédure généralement très longue si l'on se réfère au constat empirique sous nos cieux.

affaire de crime avec prélèvement d'organes humains. Si jusqu'à ce jour, le député du 2^e arrondissement de la commune de Franceville, Justin Ndoundangoye a échappé à la redoutable piquête du scorpion, la raison est simple: il jouit encore de l'immunité parlementaire car siégeant à l'Assemblée nationale. C'est d'ailleurs pourquoi sa récente interpellation à l'aéroport international de Port-Gentil, alors qu'il se rendait à Pointe Noire, a suscité un véritable tollé. Les ju-



Photo: F. M. MOMBO

C'est ici dans les locaux du siège provisoire de l'Assemblée nationale que la levée de l'immunité parlementaire de Justin Ndoundangoye est examinée.

ristes et autres fins connaisseurs des procédures ont jugé la méthode cavalière. Certains d'entre eux avaient fait état d'un excès de zèle voire d'un acharnement sur sa personne. Pour rappel, feu Gabriel Eye-

ghe Ekomie accusé de crime rituel avait perdu son immunité parlementaire le 24 décembre 2012. Avant lui, Feu André Mba Obame a connu le même sort le 5 mai 2011. Ce dernier avait perdu son immunité parlementaire

pour s'être autoproclamé président de la République. Justin Ndoundangoye va-t-il grossir les rangs des représentants du peuple à avoir perdu l'immunité parlementaire ?

Défense nationale : prévisions 2020 en baisse

LA ministre d'État, ministre de la Défense nationale est allée présenter et défendre le budget du département ministériel dont elle a la charge, devant les membres de la Commission des Finances, du Budget et des Comptes économiques de la Nation du Sénat.

Martina ADA METOULE
Libreville/Gabon

DEVANT les membres de la Commission des Finances, du Budget et des Comptes économiques de la Nation, la ministre d'État, ministre de la Défense nationale, Rose Christiane Ossouka, a défendu, mardi 17 décembre dernier, le projet de budget du département ministériel dont elle a la charge. De fait, a-t-elle indiqué, celui-ci s'élève à la somme de 156 milliards 245 millions 093 060 mille Francs cfa. Soit une baisse de 135 millions 443 mille 696 Francs Cfa. La membre du gouvernement a décliné les principales affectations dudit budget. Il s'agit notamment des dépenses du personnel, celles des biens

et services, les transferts et les investissements.

Outre les dépenses susmentionnées, il y a celles liées à la préparation et à l'emploi des forces de défense, la Garde républicaine. Par la suite, la ministre de la Défense nationale a défini les objectifs stratégiques. En s'appesantissant sur la surveillance des frontières terrestres, aériennes et maritimes; la formation des personnels dans divers domaines militaires. Notamment ceux qui s'inscrivent dans le cadre de l'amélioration du lien "armée-Nation", les conditions de vie et de travail des personnels militaires, l'achat et la répartition des différents équipements, la réhabilitation et la construction des infrastructures, etc. Toutefois, elle a souligné que, "au regard de l'étendue des missions



Photo: SYLVAIN MAGHANGA

Rose Christiane Ossouka, lors d'une précédente audition.

et des menaces multiformes auxquelles notre pays est exposé, les

prévisions budgétaires s'avèrent insuffisantes".